

MESSIEURS DE L'ASN, VOUS VOULEZ DES STRESS TEST POUR LE MATERIEL ET L'HOMME ???



LE 18 OCTOBRE 2011

L'homme est le seul vrai garant de la Sureté nucléaire, à condition d'avoir le droit de dire non aux injonctions dangereuses.

Mais pour cela, il faut qu'il puisse alerter sans être menacé dans son emploi, dans son travail ou sa rémunération.

Il faut donc que cesse la précarisation des salariés imposée par la volonté de faire le maximum de bénéfices sans entraves.

Le prétexte de besoin de contrôle a permis à la direction EDF de transférer toute la maintenance et notamment celle qui est dosante ou insalubre vers du personnel sous contrainte soumis à la précarité, qui est changé régulièrement pour brouiller les cartes du suivi médical et de la responsabilité de l'employeur par rapport aux conséquences sur sa santé et sa durée de vie.

C'est pourquoi les revendications des personnels des entreprises prestataires sont légitimes et vont dans le sens de la Sureté des sites nucléaires et de la protection de la population.

Il faut ré-internaliser les compétences dans les entreprises donneuses d'ordre, pour que cesse :

- Des parcours de 45 000 kms par an avec un véhicule personnel souvent en mauvais état.
- La prise de 80 % des doses ionisantes, de la majorité des accidents de travail qui vous conduisent au licenciement si vous les déclarez.

- Un grand déplacement à 65 euros au lieu des 120 euros payés par EDF à l'entreprise.
- Les renouvellements de marchés tous les 3 ou 5 ans qui permettent de licencier le personnel trop soucieux de la sûreté, de la sécurité et des conditions de travail et de rémunération.
- Des conventions collectives au rabais renouvelées régulièrement pour répondre à la demande de réduction du coût financier de l'appel d'offre et la casse des représentations syndicales du personnel.
- La vie hachée, loin de son domicile, de sa famille, de ses amis.
Pour cesser d'être un parent de fin de semaine...
- Des salaires de misères que l'on cherche à améliorer par des heures supplémentaires que le patron refuse finalement de rémunérer ou des conditions d'hébergement au moindre coût.
- Des rythmes de travail dissimulés soutenus par la prise d'antidépresseurs.

Pour permettre à la Sûreté Nucléaire d'exister, il faut :

UN VRAI STATUT DU TRAVAILLEUR DU NUCLEAIRE.

UN VRAI SUIVI MEDICAL ET SOCIAL.

UNE VRAIE RECONNAISSANCE DU SALARIE ET DE SES CONDITIONS DE TRAVAIL.

DES SALAIRES PERMETTANT DE VIVRE DECEMMENT.